THE BALANCE

Anorexie mentale

Traitement privé

Un guide pour les personnes et leurs proches

Des soins consacrés à un seul client à la fois

Majorque, Zurich, Londres
Soins résidentiels individuels

Français / Septembre 2026

01 / CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT LE TRAITEMENT

Ce qu'il faut savoir avant le traitement

01 L'anorexie mentale peut entraîner des risques médicaux importants indépendamment de l'apparence, du poids ou du maintien apparent des activités quotidiennes.

02 Toute recommandation thérapeutique exige une évaluation médicale, nutritionnelle, psychiatrique et comportementale afin de déterminer la stabilité et le cadre de soins approprié.

03 Un séjour résidentiel privé concerne seulement certains adultes stables et suppose des soins spécialisés coordonnés, avec une continuité organisée après la sortie.

Un seul client

Une résidence privée et une équipe organisées autour de vous.

Soins coordonnés

Les disciplines cliniques suivent un même plan individuel.

Continuité

Les prochaines étapes sont envisagées tout au long du traitement.

02 / COMPRENDRE VOS BESOINS

Comprendre vos besoins

Comprendre l’anorexie mentale

Le diagnostic prend en compte la restriction, l’historique pondéral et de croissance, la peur ou les comportements empêchant la prise de poids, ainsi que les perturbations de l’expérience corporelle ou de la reconnaissance de la gravité. Une personne peut présenter une atteinte médicale pour diverses corpulences ; l’apparence ou un seul chiffre ne permettent donc pas d’établir la sécurité.

Comment l’anorexie mentale peut se manifester

La restriction peut être dissimulée par des routines privées, les voyages, une alimentation sélective, l’exercice ou des pratiques de bien-être apparentes. L’ensemble du tableau et les conséquences physiques importent.

• Restriction progressive, repas sautés, règles rigides, variété limitée ou peur liée à l’alimentation

• Préoccupation intense concernant le poids, la silhouette, le contrôle ou les conséquences de l’alimentation

• Exercice compulsif ou médicalement dangereux et difficulté à se reposer

• Perte de poids, interruption de la croissance, faiblesse, vertiges, évanouissements, intolérance au froid ou fatigue

• Bradycardie, pression artérielle basse, déshydratation, déséquilibre électrolytique ou autres préoccupations médicales nécessitant une évaluation

• Rigidité cognitive, irritabilité, anxiété, dépression, isolement ou diminution de la concentration

• Purge, usage de laxatifs, de diurétiques, de médicaments, de stimulants ou de substances

• Minimisation de la gravité, conflits autour des repas ou dépendance à l’égard d’autrui pour contenir le risque

Aucune liste sur un site web ne peut déterminer la stabilité médicale. Les constantes vitales, l’évolution récente, les apports, les comportements, les résultats biologiques, l’ECG, l’examen clinique et l’avis d’un spécialiste peuvent tous être pertinents.

03 / UNE ÉVALUATION AVANT TOUTE RECOMMANDATION

Une évaluation avant toute recommandation

L’évaluation doit intégrer les informations médicales, nutritionnelles, psychiatriques, psychologiques et comportementales. Elle détermine également si la personne peut être traitée de manière volontaire et sûre dans le cadre proposé.

Évolution pondérale et nutritionnelle, changement récent, apports alimentaires, hydratation, exercice et comportements compensatoires

Constantes vitales, ECG, bilan biologique ou autre évaluation médicale indiquée, et symptômes actuels

Évanouissements, symptômes thoraciques, faiblesse, déshydratation, température corporelle et aggravation aiguë

Capacité, consentement, motivation, objectifs thérapeutiques et continuité des soins spécialisés après la sortie



Sécurité et cadre approprié

Une malnutrition sévère, des constantes vitales instables, un déséquilibre électrolytique, une préoccupation cardiaque, un refus aigu de s’alimenter ou de boire, une détérioration rapide, des purges sévères, un risque suicidaire ou une capacité altérée peuvent nécessiter des soins urgents en milieu hospitalier ou spécialisés dans les troubles des conduites alimentaires. THE BALANCE ne doit pas être présenté comme en mesure d’assurer la renutrition médicale, la surveillance cardiaque continue, le traitement involontaire ou des soins spécialisés en hospitalisation complète pour les troubles des conduites alimentaires, sauf si chaque service est vérifié sur les plans juridique et opérationnel pour le lieu concerné.

04 / DES SOINS CONSTRUITS AUTOUR DE VOUS

Des soins construits autour de vous

Le traitement requiert un plan spécialisé cohérent. Selon les besoins et les capacités vérifiées, celui-ci peut inclure un suivi médical, une réhabilitation nutritionnelle, un accompagnement lors des repas, une psychothérapie, des soins psychiatriques, un travail avec la famille ou le réseau de soutien, ainsi que la prise en charge de l’exercice ou des comportements compensatoires.

Orienter l’instabilité médicale et le risque de syndrome de renutrition vers le cadre hospitalier ou spécialisé approprié Établir des responsabilités nominatives sur les plans médical, psychiatrique, nutritionnel et psychologique

Élaborer un plan individualisé d’alimentation et de suivi Prendre en charge les purges, l’exercice, les substances, les médicaments et les autres comportements compensatoires

Recourir à une psychothérapie des troubles des conduites alimentaires fondée sur les données probantes et adaptée à la personne Traiter les TOC, la dépression, l’anxiété, les traumatismes ou l’usage de substances concomitants

Définir les réponses de la famille et du personnel face aux repas, aux risques et à la communication Organiser la continuité de soins spécialisés avant toute réduction du cadre structuré

Un chef privé, un menu bien-être, des tests nutritionnels ou une résidence confortable ne constituent pas un traitement des troubles des conduites alimentaires. La variation de poids à elle seule n’est ni l’unique objectif ni une preuve suffisante de rétablissement psychologique.

De l’évaluation à un projet partagé

La recommandation précise le cadre proposé, les priorités, l’équipe et le rythme, ainsi que les modalités de réévaluation avec vous.

05 / L’EXPÉRIENCE DES SOINS

L’expérience des soins

Majorque, Zurich, Londres partagent le modèle de soins résidentiels individuels de THE BALANCE. Une résidence est réservée à un seul client, avec chef et coordinateur personnel dédiés. Les soins, les activités et le programme sont adaptés à vos besoins.



Un lieu privé pour faire une pause

Espace personnel, coordination discrète et rythme quotidien adapté aux besoins cliniques.

Des soins qui laissent place au rétablissement

Les rendez-vous individuels alternent avec le repos, les repas, le mouvement et le temps nécessaire pour assimiler l’expérience.

Soutien pratique

Un responsable personnel des soins aide à coordonner les rendez-vous et les besoins du quotidien.

Images de l’équipe et de la résidence issues du guide d’admission de THE BALANCE. La résidence est confirmée individuellement.

Majorque

Soins et activités individuels dans une résidence réservée à un seul client.

Zurich

Soins et activités individuels dans une résidence réservée à un seul client.

Londres

Soins et activités individuels dans une résidence réservée à un seul client.

06 / DE L’ÉVALUATION À LA VIE QUOTIDIENNE

De l’évaluation à la vie quotidienne

01

Un échange confidentiel

Les admissions écoutent votre situation et expliquent l’examen clinique.

02

Évaluation et recommandation

L’équipe considère l’adéquation, les priorités, le cadre et le plan individuel.

03

Traitement personnalisé

Les soins sont réévalués et adaptés à l’évolution de vos besoins et capacités.

04

Transition et continuité des soins

Une transmission relie le traitement aux personnes, habitudes et soutiens nécessaires à domicile.

Préparer le retour chez soi

Le traitement de l’anorexie nécessite généralement une continuité spécialisée au-delà d’un séjour intensif. Le plan doit désigner le clinicien médical, le diététicien, le thérapeute, le psychiatre le cas échéant, le calendrier de suivi, l’accompagnement des repas, les limites relatives à l’exercice et les seuils justifiant une intervention d’urgence. Les progrès peuvent inclure une stabilité médicale et nutritionnelle, une plus grande flexibilité, une réduction des comportements et des peurs liés aux troubles des conduites alimentaires, une amélioration de la cognition et des émotions, le rétablissement des relations et une participation à la vie au-delà du trouble.

07 / ENVISAGER LA PROCHAINE ÉTAPE

Envisager la prochaine étape

Une personne peut-elle être médicalement mal en point avec un poids corporel plus élevé ?

Oui. Le risque médical dépend de l'ensemble du tableau clinique, notamment de l'évolution, des apports, des comportements, des constantes vitales, des symptômes et des examens, et non de l'apparence ou d'un seul chiffre.

THE BALANCE assure-t-il la renutrition médicale ?

Ne le supposez pas. La capacité de renutrition, la surveillance, le personnel spécialisé et les seuils d'hospitalisation doivent être confirmés pour la personne et le lieu concernés. Un autre service peut être nécessaire.

L'anorexie concerne-t-elle uniquement l'image corporelle ?

Non. Le diagnostic peut impliquent des préoccupations liées au poids et à la silhouette, ou des comportements empêchant la prise de poids, mais des facteurs biologiques, psychologiques, relationnels et contextuels entrent également en jeu.

Le traitement des traumatismes peut-il commencer immédiatement ?

Pas nécessairement. La sécurité médicale et nutritionnelle, ainsi que la capacité de la personne à s'engager dans le traitement, sont prioritaires. Un travail sur les traumatismes n'est envisagé que lorsqu'il est indiqué et que l'état est suffisamment stable.

Commencez par un échange

Échangez en privé avec les admissions sur votre situation et les possibilités. Une demande d'information ne vous engage à rien.

+41 44 500 5111

admissions@thebalance.clinic

Page complète sur cette condition

Si vous-même ou une autre personne êtes en danger immédiat, contactez les services d'urgence locaux. N'attendez pas une admission habituelle ou un déplacement.

Informations générales ; les soins individuels sont définis après évaluation.